



## Comité Social d'Administration Local Formation Spécialisée

### Liminaire

Monsieur le Président,

Cela fait maintenant plus de 4 mois qu'une très large majorité des Français s'oppose de manière résolue à la réforme des retraites. Le président de la République et son gouvernement, enfermés dans leur tour d'ivoire, refusent d'entendre la voix du peuple, usant de tous les artifices pour refuser le nécessaire dialogue social. Ils se sont même coupés des organisations syndicales qu'ils n'ont jamais souhaité recevoir. Cette situation a conduit l'intersyndicale de la DGFIP à demander systématiquement le report de l'ensemble des réunions prévues à l'agenda parce qu'il n'est pas possible d'envisager une quelconque discussion lorsque le dialogue au plus haut de l'État est inexistant.

Cependant, nous voici réunis aujourd'hui pour un Comité Social d'Administration Local en «Formation Spécialisée» (CSAL-FS), instance «revisitée» au nom nébuleux qui ne dira sûrement rien aux agents alors qu'ils sont pourtant les premiers concernés puisqu'il s'agit de l'ancien Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT) !

L'Intersyndicale en profite pour rappeler sa ligne nationale qui demande l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique puisque celle-ci a notamment supprimé les CHS-CT.

L'Intersyndicale revendique un véritable renforcement du réseau des acteurs de prévention avec des assistants de prévention à temps plein et autonomes, dont le rôle central dans la politique de santé sécurité et conditions de travail nécessite des moyens à la hauteur de la mission qui leur incombe.

Concernant ce début de mandature, l'Intersyndicale se félicite du maintien d'une politique ministérielle de santé et sécurité au travail dont la note d'orientation doit rester la base, pour fixer les priorités concertées avec les Fédérations et déclinées dans les directions. Cela étant, la mise en œuvre de cette politique dans le cadre du CSAL et de la Formation Spécialisée suscite des interrogations car, à cette heure, ni le règlement intérieur ni la circulaire de fonctionnement n'ont été publiés alors que nous en sommes à notre 142ème jour de mandat.

C'est peut-être pour cela que, par désinvolture, l'ordre du jour n'a pas été écrit en étroite concertation avec le secrétaire de la formation spécialisée. Ne pouvant se contenter du leitmotiv « nous ferons mieux la prochaine fois », l'Intersyndicale a décidé de boycotter la première convocation de cette Formation Spécialisée afin de marquer son mécontentement

face à ce mépris du dialogue social institutionnel.

Les interrogations demeurent également en ce qui concerne l'articulation sur 3 niveaux des enveloppes budgétaires : l'enveloppe locale calculée au prorata des effectifs, une enveloppe régionalisée pour les formations, une enveloppe ministérielle pour les grands projets. Les formations spécialisées ne risquent-elles pas de se voir contrôler par un échelon régional de nature à limiter leurs initiatives locales ? Tout comme son nom l'indique, les contours de cette nouvelle instance restent flous, à une période où les agents ont, plus que jamais, besoin d'être soutenus compte tenu des multiples restructurations, déménagements ou problèmes de sécurité auxquels ils sont confrontés chaque jour.

Concernant les crédits alloués à la Formation Spécialisée de la DRFIP 76, nous dénonçons pour l'année 2023, l'augmentation de la réserve budgétaire passant de 6 à 9% ! Ces crédits gelés, dont nous ne voyons jamais de retour financier, nous interrogent sur leur destination. Est-ce une manière déguisée, là encore, d'affaiblir la politique de Santé Sécurité et Conditions de Travail ?

Monsieur le Président, au nom de tous les agents de Seine-Maritime qui ont profondément besoin de ces crédits, face au rouleau compresseur des réformes qui continue d'avancer, nous demandons la levée de cette réserve budgétaire.

Non content d'avoir réduit à portion congrue l'ensemble des implantations de la DGFIP toutes missions confondues, le directeur général persiste et poursuit le démantèlement du peu qu'il reste de notre administration. Jamais les agents de la DGFIP ne se sont sentis aussi mal et ce n'est pas faute d'avoir alerté, de vous avoir alerté sur ces conditions de travail qui se détériorent et leurs conséquences sur les agents.

Le réseau de la DGFIP n'existe plus. Ne subsistent que des services hypertrophiés où le travail a de moins en moins de sens et dans lesquels les agents éprouvent de plus en plus de difficultés à exercer leur métier. Pire encore, certains sont contraints par l'administration à devoir muter. Des trajets domicile-travail toujours plus longs quand le prix des carburants est au plus haut, que les traitements n'augmentent pas et que l'État vante à tout prix l'écologie, nous atteignons des sommets dans l'absurdité !

Le 13 avril 2023, le ministre des comptes publics Gabriel Attal a déclaré : « Je dis aux Français : pour déclarer vos revenus, venez dans vos centres des impôts, ou téléphonez-leur. Vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous orienter, vous répondre. Je leur dis : poussez la porte de vos centres des impôts, décrochez votre téléphone, faites vivre ce service public ». Rappelons à ce ministre, comme à son ancienne homologue, que les agents de la DGFIP font constamment vivre le service public sans attendre la campagne déclarative.

Ces propos sont complètement décalés de la réalité de nos services. Depuis des années, la Direction générale met tout en oeuvre pour limiter le plus possible l'accueil physique et l'accueil téléphonique. D'ailleurs, la DRFIP 76, depuis votre arrivée, Monsieur Le Président, semble être un modèle dans la diminution de la volumétrie des plages d'accueil physique !! Cela génère de la tension dans les files d'attente qui s'allongent avec pour conséquence, la multiplication des actes d'incivilités.

De la même manière, vous cherchez également à être un modèle dans le déploiement des lignes directrices de gestion. L'entretien professionnel n'avait déjà pas beaucoup de sens. ESTEVE et le « courage managérial » n'ont pas amélioré les choses !

L'Intersyndicale avait dénoncé la mise en place du recours hiérarchique et le risque d'annihiler ainsi toute velléité de contestation de l'entretien annuel. Mais cela n'allait pas assez loin. Nouveauté 2023 : les agents sont évalués par leur responsable hiérarchique direct et leur chef de service devient l'autorité hiérarchique en lieu et place de la direction.

Comment imaginer que le chef de service n'ait pas donné ses consignes à son adjoint pour mener à bien les entretiens ? Comment penser qu'il puisse revenir sur ce qu'il a préconisé s'il y a un recours hiérarchique ?

Si nous ajoutons à cela la suppression des CAP locales et le recours exclusif à la CAP nationale, il est aisé de comprendre que l'entretien professionnel n'a plus aucune justification aux yeux des agents alors qu'il rentre en ligne de compte pour leurs promotions.

Tout cela crée des tensions et des frustrations conséquentes pour les agents. Ces derniers n'attendent plus rien de cet exercice, qui ne permet plus de reconnaître leur investissement et leur travail.

Que dire de l'environnement informatique qui prouve malheureusement chaque jour l'impréparation de l'ensemble des réformes qui sont imposées aux agents ?

De leur côté, les CIF et ACIF ne cessent de rencontrer de grosses difficultés de gestion et d'organisation depuis l'ouverture de SEM@FOR, outil inutilisable faute de vision globale des formations et de tableau de bord de suivi. Encore une fois l'urgence de la DGFIP à déployer des outils informatiques sans test préalable démontre ses limites.

L'application Mouv'RH qui devait remplacer rien de moins que SIAM, SIRHIUS DDV, TAMPICO, ADEL et ALOA a dû être remise !

Nous pourrions aussi évoquer les difficultés qui se multiplient dans l'ensemble des métiers du foncier, le flou entretenu par la DGFIP sur la responsabilité managériale, la situation des SIP, la mise en place des SGC...

Tout ceci impacte fortement les collectifs de travail et la motivation des agents. Le sentiment de n'être que des pions interchangeable sans valeur augmente et le résultat du baromètre social de la DGFIP le confirme.

Voici un extrait de la publication parue sur Ulysse National et dédié par Jérôme Fournel en personne : « Les résultats sont marqués cette année par une érosion notable des indicateurs sur de nombreux thèmes abordés, tels que notamment la charge de travail, le contenu et la motivation au travail, les marges de manœuvre et l'autonomie pour réaliser son travail, de même que la perception de l'efficacité du fonctionnement du service ou de la qualité du service rendu aux usagers. » Tout est dit.

Les représentants de l'Intersyndicale mettront tout en œuvre pour que la Formation Spécialisée du CSAL qui remplace le CHS-CT soit un instrument efficace pour la santé, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des agents de Seine-Maritime.